



LA FEUILLE DE CHOU du Panier Bio à Deux Roues

Numéro 6,

14 octobre 2011

Chères coopératrices, chers coopérateurs,

Voici tout d'abord un petit rappel sur le fonctionnement micro-économique de notre coopérative. A mon avis, il est important que tout coopérateur l'ai bien compris.

Vous avez tous payé 100.- (au minimum) de part sociale. Cet argent constitue notre capital. Son utilisation est limitée (investissements, soutien de l'agriculture bio...) car conditionnée par la charte qui se trouve à la suite de nos statuts.

Ensuite, au sujet de vos paiements pour les paniers en soi:

Une première partie (65% actuellement) sert à acheter des légumes à un prix équitable pour les producteurs, mais cohérent avec le marché.

La deuxième partie (notre marge, 35%) sert au fonctionnement de la coopérative (mon salaire surtout!) et pour l'instant encore au remboursement des dettes. Nous nous efforçons de minimiser cette marge, qui sera de toute manière progressivement diminuée au fil du remboursement des dettes. Et ceci en faveur de la première partie, donc surtout de la quantité de légumes dans vos paniers.

La coopérative étant à but non lucratif, il n'y a aucune autre sortie d'argent. Si à la fin de l'année je n'ai pas dépensé tout l'argent destiné aux fruits et légumes, la marge de l'année suivante en est diminuée d'autant et les paniers n'en seront que plus remplis. Mais je m'efforce de répartir au mieux sur l'année la quantité de légumes dans vos paniers qui vous est due. La valeur d'un panier peut donc varier d'une semaine à l'autre, d'autant plus que je ne reçois pas toujours exactement ce que j'ai commandé.

C'est justement là que réside le principe d'agriculture contractuelle de proximité; nous assumons les saisons, les aléas climatiques, et parfois simplement l'incertitude dans les prévisions de récolte.

Ainsi, et comme de toute manière ces valeurs sont toujours fausses, le comité a décidé de ne plus afficher sur notre page d'accueil les quantités prévues à côté de chaque produit.



Suite au verso →

D'autre part, comme l'ont certainement compris les coopérateurs qui sont déjà venu aider à la mise en panier à Cery, la répartition des légumes en provenance de la ferme en 130 paniers de différentes tailles n'est pas toujours évidente et il arrive que le panier du voisin ait une plus grosse rave ou 1 pomme de plus (ou de moins...). A mon avis, les lois du hasard font que sur 45 livraisons dans l'année, ces "injustices" s'équilibrent d'elles même.



Quelques nouvelles aussi du côté salariat de la coopérative. Comme vous le savez, je pars à la retraite en février (et oui, je me fais vieux, 30 ans bientôt!), ou plutôt à la traite... des chèvres et des vaches. L'offre d'emploi qui circule n'est par contre plus valable que pour un 2^e poste à partir du mois de mai, car Mathieu (notre vice-président) a finalement décidé de devenir coordinateur à ma place. On échange donc les casquettes puisque je me proposerai comme membre du comité à la prochaine AG.

Question points de livraison, vous constaterez sur la carte sur notre site que plusieurs nouveaux points sont prêts à être ouverts: Prilly-centre, Montchoisi, César-Roux, Chauderon et Pré-du-Marché. Si je suis informé assez tôt et que suffisamment de monde s'y inscrit, vous pouvez changer de point de livraison pour le 4 novembre.

Et au cas où vous n'auriez pas encore découvert notre épicerie en ligne, nous proposons (de nouveau) jus de pomme, miel, huile de caméline, saucisses de bœuf, confitures, chutneys, polenta et bien d'autres produits à commander en supplément dans votre panier.

Dans ce panier automnal, vous trouverez des noix fraîches. Il vaut mieux les garder un peu à l'air libre pour qu'elles sèchent. Vous trouverez des coings. Pour l'avoir testé récemment, les coings coupés en morceaux et simplement cuits à la vapeur (ou à l'eau) font un délicieux accompagnement de plats bien épicés, ou de chasse.

Donc entre cueillette urbaine et chasse aux recettes, je vous souhaite d'agréables expériences culinaires à tous!

Pour votre coopérative,

François